

**N° 4860<sup>3</sup>**

**CHAMBRE DES DEPUTES**

Session ordinaire 2001-2002

---

## **PROJET DE LOI**

portant modification de la loi modifiée du 22 juin 1999 ayant pour objet

1. le soutien et le développement de la formation professionnelle continue;
2. la modification de la loi modifiée du 28 décembre 1988 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales

\* \* \*

### **AVIS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE**

**DEPECHE DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE  
AU MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE**

(18.12.2001)

Madame le Ministre,

La Chambre d'Agriculture a analysé le présent projet de loi en sa séance plénière du 26 novembre 2001.

Le projet de loi sous examen a pour objet de modifier la loi du 22 juin 1999 qui est en vigueur depuis à peine deux ans.

Lors de l'exécution de la loi en question, il a été constaté que certaines dispositions sont appliquées de façon irrationnelle et ceci à cause du succès remarquable que cette loi a connu auprès des entreprises.

Le projet de loi sous examen a pour objet de faciliter l'application de certaines dispositions.

La Chambre d'Agriculture approuve le projet sous examen.

Veillez agréer, Madame le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

*Le Secrétaire général,*

Robert LEY

*Le Président,*

Marco GAASCH

